

Contraintes sémantiques sur les inputs des règles de formation de lexèmes : *préromantisme* vs **prépaleur*

Dany Amiot

UMR 8163 « STL », CNRS et Universités Lille 3 & Lille 1
dany.amiot@univ-lille3.fr

Texte initialement paru dans *Sillexicales* 1, pp. 5-14, sous le titre « *Préromantisme* vs **prépaleur* ».

Cet article est centré sur un problème morphologique particulier : montrer à partir d'un exemple précis, les noms préfixés par pré-, que la formation des lexèmes obéit à des règles, et que ces règles sont gouvernées par la sémantique, celle-ci opérant par le biais de contraintes sur les inputs. Les propriétés sémantiques intrinsèques des lexèmes permettent alors de prédire si tel ou tel N peut servir de base à une opération de préfixation ; l'article correspondait bien au thème du colloque « Mots possibles, mots existants » pour lequel il avait été fait. Avec le recul, on ne peut que constater un écart (théorique, méthodologique) avec ce qui se fait actuellement. Cependant, il est intéressant de noter que les contraintes sémantiques dégagées mettent en œuvre, bien que de façon athéorique, les notions de stéréotype ou de scénarios (cursus de développement, scénarios pragmatiques), et que, vu l'usage qui en est fait, cela n'est pas sans faire penser aux structures de qualia de Pustejovsky (1995) et à la sémantique des cadres (frame semantics) de la grammaire cognitive (cf. par ex. les travaux fondateurs de Fillmore 1976 ou, un peu plus tardifs, de Langacker 1987), notions communément admises maintenant. De ce point de vue, cet article conserve donc une réelle actualité.

FILLMORE, C. 1976. "Frame semantics and the nature of language". In *Annals of the New York Academy of Sciences: Conference on the Origin and Development of Language and Speech. Volume 280: 20-32.*

LANGACKER, R. W. 1987. *Foundations of Cognitive Grammar*, Vol. I, Theoretical Prerequisites. Stanford, California: Stanford University Press.

PUSTEJOVSKY, J., 1995. *The generative lexicon*. MIT press, Cambridge, MA.

Introduction

J'aimerais, dans le cadre de ces premières rencontres de morphologie, tenter de montrer qu'il est possible de déterminer et donc de prédire, sur la base de critères qui se veulent objectifs, si un mot non attesté est un mot possible, ou non, de la langue. Pour cela, je proposerai une étude empirique du fonctionnement d'un des préfixes du français, le préfixe *pré-*, qui permet, à l'heure actuelle, de construire de très nombreux néologismes, et qui entre dans la construction de noms, d'adjectifs et de verbes qui s'interprètent toujours avec un sens d'antériorité, antériorité spatiale (*préalpes_N*, *préfrontal_A*¹ ou antériorité temporelle (*préhistoire_N*, *précolombien_A*, *présélectionner_V*). Un tel objectif ne peut être atteint que si l'on suppose que la construction des mots obéit à des règles et à des contraintes précises. Ces contraintes peuvent être de plusieurs types :

– Il peut s'agir de contraintes catégorielles. J'ai pour ma part essayé de démontrer (cf. Amiot, 1995 : 122-149) que le préfixe *pré-* pouvait s'appliquer à des mots qui appartiennent à deux catégories lexicales différentes : il peut s'appliquer à des noms pour construire soit des noms (ex. *histoire* → *préhistoire*) soit des adjectifs (*histoire* → *préhistorique*)² et il peut s'appliquer à des verbes pour construire des verbes (*sélectionner* → *présélectionner*) ;

– Il peut aussi s'agir de contraintes que l'on peut qualifier de "sémantiques" dans la mesure où je fais l'hypothèse que le sens et la forme des mots dérivés sont construits de façon conjointe par la même opération morpho-sémantique³. Le préfixe *pré-* est donc conçu comme un opérateur qui non seulement construit des mots qui appartiennent à des catégories lexicales données mais qui en plus construit des mots qui s'interprètent avec un sens donné, en l'occurrence un sens d'antériorité. Pour construire ce sens, *pré-* doit pouvoir sélectionner dans les mots auxquels il s'applique certaines propriétés ; ne pourront donc servir de base que les mots qui possèdent eux-mêmes les propriétés que sélectionne le préfixe. Je me propose donc d'étudier les conditions que doivent remplir les mots pour pouvoir servir de base à une opération de préfixation par *pré-* ; dans cet article cependant, je limiterai mon analyse aux noms sur lesquels sont construits des noms qui s'interprètent avec un sens d'antériorité temporelle. L'analyse qui va être menée devrait alors me permettre d'expliquer :

- (i) pourquoi des noms comme *préenquête*[®] ou *préalerte*[®] ont pu récemment être construits et peuvent donc être rangés aux côtés de noms comme *préhistoire* ou *préromantisme* attestés depuis beaucoup plus longtemps ;
- (ii) pourquoi des noms comme *°préimpressionnisme*, *°présciatique* ou *°précontrat*, bien que non attestés, pourraient, me semble-t-il, sans aucune difficulté être construits ;
- (iii) et pourquoi, à l'inverse, des noms comme **prépâleur* ou **préterreur* ne paraissent pas pouvoir être construits.

L'analyse des contraintes qui pèsent sur les noms pour qu'ils puissent servir de base à une opération de préfixation par *pré-* devrait donc permettre de justifier, et même de prédire, les possibilités ou impossibilités de construction des noms dérivés.

Pour mettre en évidence ces contraintes, je vais répertorier les différents types de noms qui servent de base à des noms attestés, ce qui me permettra de

¹ Une annexe figure à la fin de cet article avec la définition (ou le contexte d'emploi lorsqu'il n'existe pas de définition) des mots suivis du signe [®].

² Je fais en effet l'hypothèse que les adjectifs préfixés par *pré-* sont construits sur base nominale. La forme suffixale qui apparaît alors dans les adjectifs dérivés (par ex. *-ique* dans *préhistorique* ; *-ien* dans *précolombien*) n'est pas un véritable suffixe mais ce que D. Corbin a appelé un intégrateur paradigmatique, *i.e.* un élément suffixoïde qui sert à donner au mot construit une forme qui corresponde à la catégorie lexicale qui est la sienne. Sur la dérivation des adjectifs préfixés par *pré-*, cf. Amiot (1995 : 132-149) ; sur la notion d'intégrateur paradigmatique, cf. Corbin (1990 : 177-279) et (1991).

³ Les principes théoriques de base de cette étude sont en effet ceux de la morphologie dérivationnelle de D. Corbin, qui a la particularité d'être une théorie associative ; sur ce point, cf. Corbin (1987) et (1991).

dégager deux contraintes principales. La première (§ 1.) est d'ordre référentiel : pour servir de base, un nom doit pouvoir être conçu comme référant, d'une manière ou d'une autre, à une réalité temporellement bornée ; la seconde (§ 2.) concerne le type de temporalité dans lequel doit s'effectuer l'opération de repérage nécessaire à la construction du sens d'antériorité des noms dérivés⁴ : celui-ci doit pouvoir constituer un cadre temporel préconstruit.

1. Le nom de base doit pouvoir référer à une réalité temporellement bornée

Les noms qui peuvent servir de base à une opération de préfixation par *pré-* présentent une très grande variété. On trouve, tout à fait logiquement, des noms qui peuvent *a priori* être considérés comme des noms d'événements (un événement pouvant être considéré comme un fait – *i.e.* quelque chose qui arrive, survient – qui a une certaine importance pour l'homme) tels que *révolution* (*prérévolution*) ou *fiançailles* (*préfiançailles*) ; ces événements peuvent être des événements historiques (*révolution*), ou des événements ritualisés de la vie sociale (*fiançailles*). Que de tels noms puissent servir de base à une opération de préfixation par *pré-* n'est pas surprenant dans la mesure où un événement est un phénomène qui s'inscrit dans le temps, qui a une certaine durée (aussi minime soit-elle), et qui donc se déroule entre des limites, des bornes temporelles ; un événement est ainsi toujours conçu comme ayant un début et une fin, et donc un "avant" et un "après". Comme *pré-* construit des mots qui s'interprètent avec un sens d'antériorité temporelle, seule la borne gauche, celle qui marque le début de l'événement, est réellement pertinente⁵.

Mais il existe de nombreux noms qui ne sont pas à proprement parler des noms d'événements et qui jouent le rôle de base ; on peut en effet relever :

- des noms de doctrines : doctrines artistiques, *romantisme* (*préromantisme*), *gothique* (*prégothique*), doctrines religieuses, *jansénisme* (*préjansénisme*), doctrines politiques, *capitalisme* (*précapitalisme*), doctrines philosophiques *bergsonisme* (*prébergsonisme*), etc.
- des noms de maladies : *oedème* (*préoedème*), *tuberculose* (*prétuberculose*) ;
- des noms de stades : stades géologiques, *cambrien* (*précambrien*), stades du développement biologique, *méiose* (*préméiose*[®]) ;
- des noms qui réfèrent à des pratiques sociales : *enquête* (*préenquête*), *alerte* (*préalerte*), *stage* (*préstage*) ;
- des noms d'actions renvoyant eux aussi à des pratiques liées à la vie socioprofessionnelle : *archivage* (*préarchivage*), *fabrication* (*préfabrication*) ;
- des noms concrets renvoyant à des entités (i) liées à des pratiques professionnelles comme *dalle* (*prédalle*[®]) ou (ii) liées à des processus d'évolution naturelle comme *cartilage* (*précartilage*[®]).

⁴ Je considère en effet que le sens d'antériorité avec lequel s'interprètent les mots préfixés par *pré-* est construit au moyen de trois opérations : (i) une opération de repérage qui pose le référent du nom de base comme repère-origine (R_i) ; (ii) une opération de localisation d'un repère secondaire (R_2 , représenté par le nom dérivé) à partir de R_i dans un mouvement rétrospectif et (iii) une opération de réordonnement des repères dans un mouvement prospectif : R_2 devient E_1 l'événement apparu le premier dans le temps et R_i devient E_2 , l'événement censé succéder à E_1 ; sur ces différentes opérations et leurs justifications, cf. Amiot (1995 : 240-282).

⁵ C'est d'ailleurs pour cela que l'on trouve assez fréquemment le mot "apparition" dans les paraphrases qui sont conférées par les dictionnaires aux mots préfixés par *pré-* ; cf. par exemple *préoedème* « Période qui précède l'**apparition** de l'œdème et pendant laquelle les tissus de l'organisme augmentent leur degré normal d'hydratation » (TLF) ou *préhistoire* « Ensemble des événements concernant l'humanité qui sont antérieurs à l'**apparition** de l'écriture [...] » (GRLF) ; c'est moi qui souligne.

Les notions de bornes et d'intervalles sont utilisées dans le sens que leur confère Culioli (par ex. (1985), (1990a) et (1990b)). Je n'envisagerai pas ici la nature de ces bornes (ouverte vs fermée) ni la nature des intervalles mis en jeu par l'opération de préfixation par *pré-* ; sur cet aspect de la question, cf. Amiot (1995, ch. IV).

Pour mettre en évidence ce qui est commun à tous ces noms, je commencerai par analyser le fonctionnement de noms comme *romantisme*, *capitalisme*, *œdème* ou *tuberculose*, *i.e.* des noms de doctrine et des noms de maladies.

Le préromantisme est « La période littéraire antérieure au romantisme, et qui en a préparé les voies » (*GRLF*, s.v. **préromantisme**) comme le précapitalisme est « L'époque antérieure au capitalisme » (*GRLF*, s.v. **précapitalisme**). Pour que puisse être établie la relation d'antériorité temporelle entre le nom dérivé (*préromantisme* ou *précapitalisme*) et le nom de base (*romantisme* ou *capitalisme*), il faut que ce dernier soit pris dans un sens bien particulier : ce qui est important dans le nom de base *romantisme* pour interpréter le nom *préromantisme*, c'est, entre autres, le fait que le romantisme soit un courant artistique qui est apparu à un moment donné de l'histoire littéraire et qui peut donc être daté (fin XVIII^e / début XIX^e siècle) ; de même, il semble nécessaire, pour interpréter le nom *précapitalisme*, de savoir que le capitalisme est un régime économique et social qui a connu un grand essor au XIX^e siècle avec la révolution industrielle. Dans l'un et l'autre cas, c'est donc le fait que le nom de base puisse référer à une réalité (i) qui peut être datée et (ii) qui possède des limites temporelles qui paraît primordial.

Le cas des noms de maladies est un peu différent : contrairement aux noms de doctrines, ces noms ne réfèrent pas à une réalité qui possède une dimension historique, qui peut être datée de façon plus ou moins universelle. Ce qui est important dans les noms *tuberculose* ou *œdème* pour interpréter les noms *prétuberculose* ou *préoedème*, c'est le fait qu'ils réfèrent à des états pathologiques non permanents et qui sont donc eux aussi limités dans le temps : une maladie est en général conçue comme ayant un début, une évolution et une fin (on dit d'ailleurs *couver*, *attraper une maladie* mais aussi *guérir d'une maladie*). Ainsi, même si ces noms ne peuvent pas être considérés *a priori* comme des noms d'événements, ils se comportent cependant plus ou moins comme tels, *i.e.* ils réfèrent à une réalité qui s'inscrit dans des limites temporelles. Il semble qu'il en soit ainsi de tous les noms servant de base à une opération de préfixation par *pré-* :

– les noms qui désignent des stades réfèrent eux aussi à des réalités qui s'inscrivent dans des limites temporelles, celles-ci étant établies par les différents stades qui constituent un cursus d'évolution ou de développement dans un domaine donné. En géologie par exemple, des stades comme le cambrien (*précambrien*), le chelléen, le campinien, correspondent à des périodes et se délimitent mutuellement ; en biologie, le développement cellulaire s'effectue en différentes phases successives qui, là aussi, se délimitent entre elles ;

– Les noms, déverbaux (*fabrication* ou *archivage*) ou non (*stage* ou *enquête*), qui réfèrent à des pratiques socio-professionnelles ou socio-culturelles sont toujours conçus comme référant à des processus ou des pratiques qui s'inscrivent dans des limites temporelles (on dit d'ailleurs *effectuer un stage* ou *réaliser une enquête*) ;

– Seuls les noms concrets, comme *cartilage* ou *dalle*, ne paraissent pas pouvoir être conceptualisés de cette façon. De tels noms ne réfèrent pas, au moins *a priori*, à des réalités temporellement bornées : le premier désigne une substance naturelle constitutive du squelette et le second une « Plaque de pierre dure, de marbre, etc. destinée au pavement du sol, au revêtement » (*GRLF*, s.v. **dalle**). Cependant, l'opération de préfixation fait apparaître la possibilité qu'ont ces noms à être intégrés à des sortes de scénarios et donc d'être considérés, dans ce cadre temporel particulier, comme des objets par rapport auxquels les scénarios vont pouvoir être construits. Deux types de scénarios peuvent être distingués selon le type de référent auquel renvoie le nom de base :

(i) Le cartilage étant une substance naturelle dont une des particularités est de se former progressivement, le référent du nom *cartilage*, lorsque celui-ci est préfixé par *pré-*, va pouvoir être intégré à un scénario « d'évolution naturelle » : le nom *précartilage* désignera alors une substance qui n'est pas encore du cartilage mais qui est destinée à le

devenir ;

(ii) Le cas du mot *dalle* est un peu différent. Une dalle est faite dans une substance naturelle – de la pierre, du marbre, du béton, etc. – mais, d'une certaine manière, une dalle est plus que cette substance ; c'est, comme le montre très bien la définition du *PR*, un objet fabriqué « destiné au pavement du sol, au revêtement ». De ce fait, le scénario auquel sera intégré le référent du mot *dalle* lorsque celui-ci sera préfixé par *pré-* ne sera pas de même nature que précédemment ; ce ne sera pas un scénario d'évolution naturelle mais un scénario basé sur un faire, *i.e.* un scénario pragmatique. En effet, pour construire une maison par exemple, il est nécessaire de fabriquer une dalle et, de façon générale, la fabrication de celle-ci s'effectue en deux temps il faut d'abord couler une première dalle, peu épaisse (ce que l'on appelle la prédalle), avant d'en couler une seconde, qui sera considérée comme la dalle définitive.

C'est parce que leurs référents peuvent appartenir à de tels scénarios, et donc être intégrés à un type particulier de temporalité, que des noms comme *cartilage* ou *dalle* peuvent être préfixés par *pré-*⁶. Les autres noms concrets qui peuvent aussi servir de base à une opération de préfixation par *pré-* présentent la même caractéristique : ils réfèrent le plus souvent à des réalités entrant dans des processus naturels d'évolution ; ils désignent principalement (i) des substances physico-corporelles (cf. *dentine* (*prédentine*[®]) ou *osséine* (*préosséine*[®])⁷, ou (ii) des organismes, animaux ou humains, qui subissent un certain nombre de métamorphoses pour parvenir à un stade adulte (*larve* (*prélarve*[®]) ou *embryon* (*préembryon*[®])) ; mais ils peuvent aussi, bien que plus rarement, référer à des réalités entrant dans des processus de fabrication comme *couche* (*précouche*[®]), *filtre* (*préfiltre*[®]).

Ainsi, pour pouvoir être préfixé par *pré-*, un nom doit bien être capable de référer à une réalité qui s'inscrit dans des limites temporelles ; une telle contrainte lui permet en effet d'assumer le rôle de repère grâce auquel va pouvoir être effectuée l'opération de localisation nécessaire à la construction du sens d'antériorité temporelle. Cette première contrainte permet alors d'expliquer (i) pourquoi des noms comme *impressionnisme*, *sciatique* ou *contrat* pourraient sans difficulté être préfixés par *pré-* et (ii) pourquoi d'autres comme *sensibilité* ou *humour* ne peuvent servir de base à une telle opération de préfixation, comme en témoignent les exemples suivants :

- (1) Le °préimpressionnisme a aussi ses grands hommes et Corot est sûrement l'un d'entre eux
- (2) Une °présciatique ne dégénère heureusement pas toujours en sciatique
- (3) J'ai lu ton °précontrat, certains points paraissent discutables
- (4) *Marc a fait preuve de sensibilité / *présensibilité*
- (5) *Marc a de l'humour / *du préhumour*

Si des noms comme *impressionnisme*, *sciatique* ou *contrat* peuvent être préfixés par *pré-*, c'est parce qu'ils réfèrent, chacun à leur manière, à une réalité

⁶ Cette notion de scénario correspond plus ou moins à ce que Cadiot (1990) appelle « plan-type », cf aussi, bien que de manière un peu différente, les notions de « schémas cognitifs » ou « schémas conceptuels » chez Lakoff (1987), d'« archétypes cognitifs » chez Desclès (1991), de « gestalt » chez Langacker (1991), etc.

⁷ Un nom concret désignant une substance naturelle mais dont le référent ne posséderait pas cette propriété ne pourrait pas être préfixé par *pré-*. C'est, semble-t-il, le cas de noms comme *pierre* (**prépierre*) ou *marbre* (**prémarbre*). Si de tels noms réfèrent bien à une substance naturelle, celle-ci ne paraît pas être conceptualisée comme pouvant entrer dans un processus de transformation ou d'évolution : la pierre ou le marbre apparaissent comme des substance stables, statiques, et cette "staticité" fait partie des propriétés qui leur sont communément associées ; ce qui apparaît d'ailleurs dans l'interprétation des locutions dans lesquels ces deux noms peuvent figurer : *rester de marbre* ou *avoir un cœur de pierre* par exemple semblent parfaitement traduire les propriétés dont il vient d'être question.

temporellement bornée : l'impressionnisme est un courant artistique qui a marqué les réalisations picturales de la fin du XIX^e siècle, une sciatique est un état pathologique heureusement temporaire (on parle d'ailleurs de "crise" de sciatique) et un contrat est le résultat d'un acte juridique dans le domaine privé ou professionnel (on établit ou on rédige un contrat – de mariage, de travail, etc.) ; de ce fait, les noms qui en sont dérivés paraissent correctement construits et sont parfaitement interprétables : °*préimpressionnisme* pourrait désigner le courant artistique qui a précédé et annoncé l'impressionnisme, °*présciatique* un état pathologique qui précède et annonce une véritable sciatique et *précontrat* un premier contrat, provisoire, effectué avant le contrat définitif⁸.

Inversement, si des noms comme *sensibilité* ou *humour* ne peuvent servir de base à une opération de préfixation par *pré-*, c'est parce qu'ils ne peuvent référer à une réalité temporellement bornée : *sensibilité* est un nom de qualité permanente, qui ne peut donc être conçu comme référant, de façon intrinsèque, à une réalité non permanente, qui posséderait ses propres limites temporelles⁹ ; il en est de même du nom *humour* (difficilement caractérisable en tant que nom) et que le *GRLF* définit de la façon suivante « Une forme d'esprit qui consiste à présenter ou à déformer la réalité de manière à en dégager les aspects plaisants et insolites » (*GRLF*, s.v. **humour**) une forme, ou une disposition d'esprit peut difficilement être conceptualisée comme une propriété non permanente.

Par contre, une telle contrainte ne peut réellement servir à expliquer pourquoi des noms comme *abus*, *terreur* ou même *pâleur* ne peuvent servir de base à une opération de préfixation par *pré-* : ces noms remplissent apparemment les conditions pour être préfixés par *pré-* dans la mesure où ils renvoient à des phénomènes ponctuels, donc temporellement bornés. Cela paraît évident pour les deux premiers, comme le montrent les exemples suivants :

(6) Pierre a commis beaucoup d'abus / *de préabus cette année

(7) Pierre éprouva de la terreur / *de la préterreur à cette seule pensée

De même *pâleur*, qui est un nom de qualité, peut lui aussi référer à un état non permanent ; ainsi dans ce vers de Racine « Quelle étrange pâleur De son teint tout à coup efface la couleur » (cité par le *GRLF* s.v. **pâleur**). Cependant, pas plus que *abus* ou *terreur*, *pâleur* ne peut, *a priori*, servir de base à une opération de préfixation par *pré-* :

(8) Une légère pâleur / *prépâleur décolora son visage

Ces impossibilités de construction peuvent semble-t-il s'expliquer si l'on suppose qu'une seconde contrainte (qui apparaît d'ailleurs déjà en filigrane dans les analyses qui précèdent) pèse sur les noms pour qu'ils puissent être préfixés par *pré-*.

2. Ancrage dans un cadre temporel préconstruit

Pour mettre en évidence cette seconde contrainte, je prendrai l'exemple du nom *terreur*. J'ai affirmé précédemment que ce nom, qui désigne un sentiment ponctuel, ne pouvait être préfixé par *pré-* (cf. l'ex. (7)) ; cependant, le nom *Terreur* peut aussi désigner un "épisode" de l'histoire révolutionnaire et, pris dans cette acception, il semble qu'il puisse sans difficulté servir de base de préfixation, comme le montre l'exemple suivant :

(9) Au début de l'année 1793, les violences de ce que l'on pourrait appeler la °*préterreur* n'étaient pas encore aussi sanguinaires que celles qui apparaîtront par la suite

⁸ Sur les différentes paraphrases que peuvent recevoir les noms dérivés en fonction de différents critères, comme ici le type de cadre temporel dans lequel s'effectue l'opération de repérage du référent du nom de base ; cf. Amiot (1995 : 167-196).

⁹ Cf. les travaux de Carlson (1977) sur les *stage level vs individual level predicates*.

Le nom *préterreur* est, dans ce contexte, tout à fait interprétable : il désigne 'la période de l'histoire qui a précédé la Terreur et pendant laquelle ont été commises un certain nombre de violences, violences qui deviendront caractéristiques de la Terreur proprement dite'. On peut alors se demander pourquoi le nom *Terreur*, lorsqu'il désigne un épisode de l'histoire révolutionnaire, peut servir de base à une opération de préfixation par *pré-* alors que le nom *terreur*, lorsqu'il désigne un sentiment, s'avère incapable d'assumer ce rôle.

Si le nom *terreur* ne peut servir de base à une opération de préfixation par *pré-*, c'est parce que, en tant que nom de sentiment, il ne peut que renvoyer à l'occurrence de terreur ressentie, à un certain moment, par l'expérimenter *Pierre*¹⁰ ; son ancrage référentiel s'effectue donc dans le cadre temporel construit par l'énoncé, à partir des divers éléments que sont, entre autres, les temps verbaux et les compléments temporels. Or, il semble que, pour être préfixé par *pré-*, un nom doive obligatoirement être situé dans une temporalité autre que la temporalité discursive, ce qui ne peut se faire que si son référent appartient à un domaine particulier, scientifique, social ou culturel. On comprend mieux pourquoi le nom *Terreur*, lorsqu'il réfère à l'épisode de l'histoire révolutionnaire, peut assumer le rôle de base : dans ce cas en effet, son référent peut être situé dans la chronologie du temps historique ; il appartient alors, de fait, au domaine de l'histoire événementielle.

On remarque en effet que les noms qui peuvent être préfixés par *pré-* appartiennent toujours à deux grands types de domaines, et donc à deux grands types de temporalité. Ils peuvent appartenir (i) à des domaines dont les éléments peuvent être situés dans le temps historique ou (ii) à des domaines dont les éléments ne peuvent pas être situés dans le temps historique mais dans une temporalité de type scénario. Dans les deux cas, l'ancrage référentiel s'effectue dans un cadre temporel préconstruit, celui-ci pouvant être constitué :

– par le **passé culturel**, lorsque le nom réfère à une réalité qui peut être située dans la temporalité historique. Il en est ainsi, on l'a vu, lorsque le nom de base est un nom de doctrine, quel que soit le domaine d'application de celle-ci, artistique (*romantisme, gothique, roman (préroman), impressionnisme*, etc.), politique (*capitalisme, socialisme (présocialisme)*, etc.), religieux (*jansénisme, christianisme (préchristianisme), Islam (préislam)*), philosophique (*bergsonisme*), etc. : il est en effet possible d'attribuer à chacun de ces noms un ancrage temporel historique.

C'est aussi le cas de noms qui ne sont pas des noms de doctrines mais qui réfèrent, de façon intrinsèque, à une réalité qui peut être, plus ou moins précisément, datée, ainsi par exemple un nom comme *histoire (préhistoire)* : la préhistoire étant, je le mentionne à nouveau, « L'ensemble des événements concernant l'humanité qui sont antérieurs à l'apparition de l'écriture (...) ou, plus correctement, antérieurs à la première métallurgie » (*GRLF*, s.v. **histoire**) : l'apparition de l'écriture, la première métallurgie, qui caractérisent la période dite historique, sont des événements qui peuvent recevoir un ancrage temporel tout à fait déterminé¹¹.

– par différents types de scénarios, ceux-ci correspondant à des stéréotypes qui mettent en jeu des normes de natures diverses et qui permettent de conceptualiser, indépendamment des instances qui les actualisent, des phénomènes récurrents, codés

¹⁰ Sur les noms de sentiments, cf. par exemple Ruwet (1972) et le n° 105 de *Langue française*.

¹¹ Dans certains cas, non envisagés ici, le nom de base peut être un nom propre : anthroponyme (*Colomb (précolombien), Saussure (préaussurien)*) ou nom ethnique (*Celtes (préceltique), Slaves (préslave_A)*) ; dans ce cas cependant, les mots construits sont toujours des adjectifs. Or, les noms propres qui peuvent servir de base à une opération de préfixation par *pré-* réfèrent eux aussi toujours (i) en tant qu'anthroponymes, à des particuliers qui ont joué un rôle important à une époque donnée de l'histoire : ainsi l'Amérique précolombienne par exemple est-elle 'l'Amérique d'avant **l'arrivée de Colomb**' (celui-ci ayant découvert l'Amérique en 1492) ; (ii) en tant que nom ethnique, à des peuples colonisateurs qui ont, à une époque donnée, envahi des territoires sur lesquels ils se sont installés et qu'ils ont marqué de leur influence : la civilisation préceltique est 'la civilisation qui existait en Gaule et dans les pays avoisinants avant **l'arrivée des Celtes**' (événement lui aussi datable : I^{er} millénaire av. J.C)

socio-culturellement¹². Il existe en fait deux grands types de scénarios : des scénarios qui conceptualisent des cursus de développement et des scénarios pragmatiques. J'examinerai rapidement chacun des deux types.

Les cursus de développement servent à conceptualiser des processus, le plus souvent évolutifs, qui apparaissent indépendamment de toute intervention humaine ; les noms de maladies, les noms de substances naturelles et les noms de stades s'intègrent à de tels scénarios :

– Les noms de maladies préfixés par *pré-* désignent effectivement des maladies conçues comme se développant de façon progressive (cf. les noms *tuberculose*, *œdème*, *psychose*, etc.). Le scénario mis en place à partir de ces noms permet alors de conceptualiser le passage de l'état antérieur, considéré idéalement comme sain, à l'état pathologie qui caractérise la maladie elle-même ;

– Les noms de substances naturelles préfixés par *pré-*, tels que *cartilage* ou *dentine*, désignent des substances naturelles qui ont la particularité de ne se former que progressivement. Le scénario établi à partir de ces noms permet alors de conceptualiser le passage de l'état initial, caractérisé par l'incomplétude morphologique (le précartilage est en effet une substance qui n'est pas encore du cartilage), à un état final, caractérisé lui par la complétude morphologique ;

– Le cas des noms de stades est un peu différent ; c'est leur domaine d'appartenance qui permet que soient établis de tels scénarios. Ainsi par exemple, c'est parce que nous savons que des noms comme *cambrien* ou *chelléen* appartiennent au domaine de la géologie – *i.e.* un domaine qui, lorsqu'il étudie l'évolution de la structure de l'écorce terrestre, conceptualise son objet en une succession de stades qui correspondent à différentes époques et à différentes caractéristiques – que de tels noms peuvent eux aussi être intégrés à de tels types de scénarios et donc être préfixés par *pré-*.

Les scénarios pragmatiques servent, eux, à conceptualiser des processus liés à l'activité humaine ; ils ne sont pas élaborés à partir des propriétés des noms de base eux-mêmes mais à partir des connaissances que nous pouvons avoir de certaines pratiques du monde culturel ou professionnel. Les noms qui pourront être intégrés à ce type de scénarios seront donc (i) les noms, déverbaux ou non, qui réfèrent à des pratiques socioprofessionnelles ou socioculturelles comme *fabrication*, *archivage*, *stage* ou *candidature* et (ii) les noms concrets comme *dalle* ou *couche*, qui réfèrent à des entités liées, elles aussi, à de telles pratiques.

Le fait d'avoir mis en évidence cette seconde contrainte sur le caractère préconstruit du cadre temporel dans lequel doit être effectuée l'opération de repérage permet maintenant de comprendre réellement pourquoi des noms comme *sciatique*, *impressionnisme*, *Terreur₁* (au sens de 'période révolutionnaire') ou *contrat* sont de bons candidats pour servir de base à une opération de préfixation par *pré-*. Non seulement ils réfèrent tous à une réalité temporellement bornée mais leur référent peut toujours être intégré à l'un des cadres temporels qui viennent d'être définis : *impressionnisme* et *Terreur* réfèrent à une réalité qui peut être située dans la temporalité historique, histoire de l'art ou histoire événementielle ; le nom *contrat* désigne une pratique codée socialement, son référent peut donc être intégré à un scénario pragmatique ; il en est de même du nom *sciatique* qui désigne un état pathologique non permanent et dont le référent peut être intégré à un scénario conçu comme un cursus de développement. À l'inverse, des noms comme *abus*, *pâleur* ou *terreur₂* (en tant que sentiment) ne peuvent assumer le rôle de base parce qu'il n'existe *a priori* aucun cadre temporel préconstruit dans lequel leur référent pourrait être situé¹³.

¹² On retrouve ici, par un biais détourné, l'idée défendue par Fradin & Marandin (1979) selon laquelle un stéréotype est un préconstruit.

¹³ La notion de scénario mériterait certainement d'être définie avec précision ; ce dont je ne suis pas capable pour l'instant : une telle définition requerrait des connaissances en psychologie cognitive que je ne possède pas. Je l'utilise donc de façon tout à fait intuitive,

2. Conclusion

L'analyse des contraintes qui pèsent sur les noms a permis de déterminer avec une relative précision quels sont les noms qui peuvent servir de base à une opération de préfixation par *pré-* et quels sont ceux qui ne le peuvent pas ; cette analyse a permis aussi de mettre en évidence un aspect de la grammaire du préfixe *pré-* dans la mesure où l'on sait maintenant quelles sont les propriétés que ce préfixe doit sélectionner dans les noms auxquels il s'applique pour construire un mot dérivé qui s'interprète avec un sens d'antériorité temporelle. Ces propriétés sont au nombre de deux : (i) un nom doit pouvoir être conçu comme référant à une réalité temporellement bornée – la borne gauche étant la seule pertinente pour construire le sens d'antériorité temporelle – et (ii) son référent doit pouvoir être situé dans un cadre temporel préconstruit (temporalité historique ou temporalité de type scénario)¹⁴.

Si un nom possède ces deux propriétés, il est compatible avec l'instruction sémantique du préfixe et il peut, de ce fait, servir de base à une opération de préfixation ; inversement, si un nom ne possède pas l'une ou l'autre de ces propriétés, il ne pourra être préfixé par *pré-*. Ainsi, à partir des contraintes qui pèsent sur les bases, il paraît tout à fait possible de prédire si un nom porteur du préfixe *pré-* est un mot possible, ou non, de la langue et surtout de justifier ces "prédictions" (cf °*préimpressionnisme*, °*présciatique*, °*précontrat* '*préterreur*, vs **préabus*, **préhumour*, **prépâleur*, **préterreur*₂).

BIBLIOGRAPHIE

- AMIOT D. (1995), *L'antériorité temporelle dans la préfixation en français*, Thèse de Doctorat, Université Lille III.
- BALIBAR-MRABTI A. éd., (1995), « Grammaire des sentiments », *Langue française* 105.
- CADIOT P. (1990), « À propos du complément circonstanciel de but », *Langue française* 86, pp. 49-63.
- CARLSON G. N. (1977), *Reference to Kinds in English*, New York, Garland.
- CORBIN D. (1987), *Morphologie dérivationnelle et structuration du lexique*, 2 vol., Tübingen, Max Niemeyer Verlag ; 2^e éd., Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires de Lille, 1991.
- CORBIN D. (1990), « Homonymie structurelle et définition des mots construits : vers un dictionnaire dérivationnel », in Chaurand J. & Mazière F. éds, *La définition*, Paris, Larousse, pp. 175-192.
- CORBIN D. (1991), « Introduction. La formation des mots structures et interprétations », *Lexique* 10, pp. 7-30.
- CULIOLI A. (1980), « Valeurs aspectuelles et opérations énonciatives : l'aoristique », in David J. & Martin R. éds, *La notion d'aspect*, Paris, Klincksieck, pp. 181-193.

ce qui, je le reconnais, peut être critiqué. Pourtant, une telle notion "fonctionne" ; pour preuve, la réflexion faite par l'un de mes prérapporteurs qui me signalait que **prépâleur* pourrait être acceptable si le nom *pâleur* pouvait désigner un stade caractéristique dans l'évolution d'une maladie particulière (c'est-à-dire, si l'on pouvait situer le référent du nom *pâleur* dans le cadre temporel préconstruit d'un scénario qui constitue un cursus de développement). Cette réflexion me paraît tout à fait juste et montre que la notion de scénario correspond à un mode d'appréhension du réel et à un mode de conceptualisation de celui-ci ; et qu'un tel mode de conceptualisation peut posséder une réelle pertinence linguistique. Il n'en reste pas moins qu'il serait sans doute nécessaire de parvenir à définir, et surtout à contraindre, une telle notion

¹⁴ Les propriétés encyclopédiques comme les propriétés référentielles jouent donc un rôle dans la sémantique des mots construits, et dans leur possibilité ou impossibilité de construction.

- DESCLÈS J.-P. (1991), « Archétypes cognitifs et types de procès », *Travaux de littérature et de philologie*, pp. 171-195.
- FRADIN B. & MARANDIN J.-M. (1979), « Autour de la définition de la lexicographie à la sémantique », *Langue française* 43, pp. 60-83.
- GRLF Rey A. (1985), *Le Grand Robert de la langue française. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française* de Paul Robert, éd. Entièrement revue et enrichie, 9 vol., Paris, Le Robert.
- LAKOFF G. (1987), *Women, Fire and Dangerous Things: What Categories Reveal about Mind*, Chicago, University of Chicago Press.
- LANGACKER R.-W. (1987), « Noms et verbes », *Communications* 53, trad. franç. Paris, Le Seuil, 1991, pp. 103-153.
- RUWET N. (1972), *Théorie syntaxique et syntaxe du français*, Paris, Le Seuil.
- TLF = *Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIX et du XX siècle (1789-1960)*, 16 vol., Paris, Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique (t. 1-10) / Gallimard (t.11-16), 1971-1994.

ANNEXE

- préalerte* : « Les pompiers ont été placés en préalerte, [...] nous sommes en fait dans une première phase des opérations » (*France Info*, le 04.08.94.)
- précartilage* : « Tissu cartilagineux embryonnaire » (*GRLF*, **s.v. précartilage**)
- précouche* : « Couche de 50 à 120 cm d'épaisseur d'un matériau de porosité adéquate, déposé par filtration sur une toile support servant de médium filtrant » (*TLF*, **s.v. pré-**)
- prédalle* : « Dalle fabriquée en béton armé (...), de faible épaisseur, entrant dans la composition d'un plancher composite t servant de coffrage au béton coulé en place » (*TLF*, **s.v. pré-**)
- prédentine* : « Zone dentinaire la plus proche de la périphérie pulpaire, dont la minéralisation n'a pas encore atteint une maturation normale » (*TLF*, **s.v. pré-**)
- préembryon* : « Terme parfois utilisé pour désigner l'organisme résultant des premières divisions de l'œuf, en tant qu'entité distincte de l'embryon végétal, auquel il donnera naissance » (*TLF*, **s.v. pré-**)
- préenquête* : « Publicité. Test préalable d'un film publicitaire auprès des clients concernés, précédant le stade de la fabrication » (*GRLF*, **s.v. préenquête**)
- préfiltre* : « Filtre placé entre les filtres dégrossisseurs et les filtres proprement dits, dans une installation de filtration lente » (*TLF*, **s.v. pré-**)
- préfrontal* : « Anat. De la région antérieure du front ; qui y correspond. *Zone préfrontale du cerveau* » (*GRLF*, **s.v. préfrontal**)
- prélarve* : « Il [l'œuf] donna naissance à une prélarve qui bientôt se transforme en larve » (*TLF*, **s.v. pré-**)
- pré-lune de miel* : « N. Hulot et I. Patissier. Un mariage nature. Les photos exclusives de leur pré-lune de miel » (*VSD* n°835, 1993)
- préméiose* : « Désigne l'ensemble des stades préparatoires à la méiose [...] » (*TLF*, **s.v. pré-**)
- préosséine* : « Substance homogène formée au cours de la première étape du processus d'ostéogenèse » (*TLF*, **s.v. pré-**)